

prestation compensatoire injuste

Par brigitteffondree, le 30/01/2011 à 08:55

Mariée sous séparation de bien avec un homme n'ayant pas un aussi bon job que moi et instable professionnellement, il vient de quitter le domicile conjugal brutalement, me laissant avec un enfant majeur mais avec un grave problème de santé. La maison m'appartient en propre, mais je suis en train de perdre mon job suite au traumatisme de l'abandon dans ces conditions (j'ai toujours tout fait, tout sacrifié, pour mon mari parti avec une femme de 20 ans plus jeune) Il me menace de demander une P.C car effectivement son job est bien moins payé, mais en fait c'est pour entretenir cette femme de manière détournée. Quand dois être décidée cette P.C et ais-je intérêt à faire trainer le divorce (pour faute par exemple) ou bien à accepter un consentement mutuel (ce qu'il voudrait)car je ne veux pas payer pour elle? Par ailleurs je ne lui demanderais rien. Merci